

*Questions orales***L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**

LE CONSEIL DE RÉAMÉNAGEMENT RURAL DE
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—DEMANDE DE CONSULTATION
DE LA POPULATION AU SUJET DE LA SECONDE PHASE DU
PROGRAMME

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale et a trait à la récente décision du Conseil de développement rural ainsi qu'à la prochaine phase du plan de développement de l'Île-du-Prince-Édouard. Comme le ministre a indiqué plus tôt que cette décision avait été une surprise complète pour le gouvernement fédéral, peut-il nous dire quelle assurance il a reçue et quelles dispositions sont prises concernant la participation du public à la deuxième phase, surtout la participation de tierces personnes comme cela a certes été un élément capital dans le premier plan de 1969 et sera important pour le succès général de la deuxième phase du plan.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, hier, j'ai voulu communiquer avec le premier ministre Campbell, mais il était à l'extérieur du pays et sera absent pour environ une semaine. J'ai parlé au premier ministre suppléant et je lui ai dit que nos fonctionnaires devraient, au cours des prochains dix jours ou deux semaines, étudier les dernières étapes de la mise en œuvre de la deuxième phase du plan. Je prévois que cette entente prendra forme d'ici deux semaines. Une partie de cette entente aura trait à la question générale du processus consultatif et de la participation du public. Lorsque le premier ministre reviendra, j'irai discuter avec lui du document final et de sa signature éventuelle.

LE CONSEIL DE RÉAMÉNAGEMENT RURAL DE
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LA MODIFICATION DU
PROGRAMME—LA SIGNATURE DE L'ACCORD

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Étant donné que cette décision a surpris le ministre, pourrait-il nous dire s'il a eu des précisions sur les motifs de cette modification importante du plan après son élaboration et avant qu'il soit soumis au cabinet? Peut-il nous dire rapidement quelles sont ces raisons et, deuxièmement, quand interviendra la signature concernant la deuxième phase et quand les détails en seront publiés et portés à la connaissance des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard et des Canadiens?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, pour répondre à la deuxième partie de cette question, je pense que ce sera peu après la mi-juin, partant toujours du principe que les discussions de départ entre nos gouvernements se refléteront dans les derniers documents. Pour ce qui est du Conseil de développement rural, tout ce que je puis dire,

[M. Macdonald (Rosedale).]

c'est que lorsque le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a pris cette décision, j'ai essayé, je le répète, de prévenir le premier ministre des instances que l'on m'avait faites, mais comme il n'était pas là, je n'ai pu l'en informer.

* * *

[Français]

L'HABITATION

LA DISPONIBILITÉ DE FONDS DE LA SCHL POUR LA
CONSTRUCTION DE MAISONS UNIFAMILIALES AU QUÉBEC

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Peut-il dire à la Chambre si la Société centrale d'hypothèques et de logement a maintenant les fonds nécessaires pour satisfaire aux demandes, dans le Québec, pour la construction de maisons unifamiliales?

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je me suis renseigné auprès de la Société et des bureaux régionaux, et j'ai appris qu'il y avait suffisamment de fonds pour répondre aux demandes, dont le nombre augmente de façon encourageante. Le programme fonctionne bien; jusqu'à présent il n'y a pas de pénurie de fonds, et les gens devraient continuer à présenter des demandes.

[Français]

M. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le ministre peut-il s'enquérir des raisons pour lesquelles le bureau de Chicoutimi desservant la région Saguenay-Lac-Saint-Jean avoue manquer de fonds actuellement?

[Traduction]

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner à ce sujet et je tiendrai le député au courant; je recommanderai à tous les commettants concernés de renouveler leur demande, de façon à ce qu'il n'y ait aucun doute. Je vérifierai le détail de cette question.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE REFUS ESSUYÉ PAR L'ALBERTA À LA DEMANDE
D'AUTORISATION POUR L'ACQUISITION DE PACIFIC WESTERN
AIRLINES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Que pense faire le gouvernement, maintenant que le gouvernement de l'Alberta ne s'est pas conformé à la loi fédérale et s'est passé de l'approbation de la CCT pour acquérir la Pacific Western Airlines? D'autre part, le gouvernement approuve-t-il cette mainmise?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il s'agit évidemment d'une question que nous étudions et qui a été étudiée surtout à la CCT. Cela pose sûrement des problèmes de principe que nous aimerions clarifier avant de prendre une décision particulière dans le cas de la Pacific Western Airlines Ltd.